

Prévention et lutte contre le dopage : une expérience originale à la Fédération Française de Vol Libre FFVL

Organisation et compte-rendu des tests urinaires pratiqués auprès des SHN parapente au cours de la compétition PWCA à Castelo (Brésil) le 22 mars 2006.

BIGOT Hubert, CLAPE Jean François, DUCHESNE DE LAMOTTE François, Commission Médicale Fédérale Nationale de la FFVL, 2006.

1. Introduction, les constats et les objectifs :

L'objectif des tests était, en application de la politique de prévention et de lutte contre le dopage décidée par le ministère et renforcé par la COMED FFVL, de provoquer une véritable prise de conscience collective du problème.

En complément sans oublier les dangers sanitaires individuels ainsi que ceux induits sur la pratique de nos disciplines sportives par la consommation de produits dopants, il nous a semblé important que le groupe des compétiteurs, qu'il soit personnellement concerné ou non par la prise de substances interdites, connaisse les conséquences potentielles d'un contrôle officiel positif sur les résultats sportifs, sur le mental du groupe, et au final, sur les performances et la réussite globale. **Nous pensons qu'il est primordial que le groupe dans son ensemble se sente impliqué dans l'action de prévention** et partage l'objectif de la fédération qui est d'aboutir à un risque nul de contrôle positif, de sorte que **tout individu éventuellement concerné se sente responsable non seulement pour lui-même mais pour le groupe entier**. En retour, **il bénéficie du soutien du groupe pour abandonner sa consommation illicite**. Individuellement, **le test permet à chacun de se questionner et de se situer par rapport au dopage. Enfin, l'annonce, l'explication aux pilotes et le déroulement des tests libère une discussion entre les sportifs et permet de mettre en lumière des questions qui jusque là étaient évitées.**

Autant que nous le sachions, le dopage dans le but explicite d'améliorer les performances sportives n'existe pas dans notre activité. Les contrôles positifs qui sont apparus dans le passé n'ont concerné que le cannabis. Notre action s'est donc logiquement centrée sur la recherche de cette substance mais également d'autres substances psychotropes d'usage social notoire qui figurent sur la liste des substances dopantes et sont interdites par la législation.

2. L'organisation du test :

Les tests ont concerné 16 pilotes SHN et un témoin non compétiteur (le médecin de l'équipe de France).

Ce n'était pas un test surprise, chaque pilote sachant qu'il aurait à subir un tel examen pendant la saison, et le test ayant été annoncé auparavant. Il convient de préciser que le contrat des SHN intitulé « cahier du haut niveau[doc FDL1] » comporte l'acceptation de se soumettre à ces tests à tout moment. Ils ont été effectués par le médecin fédéral sur un échantillon d'urines, grâce à un kit de réactifs Drugcheck[doc FDL2]®. Ce kit, qui n'est pas d'un usage spécifique au sport, est destiné à rechercher dans les urines la présence de 10 substances qui ne sont pas toutes des substances dopantes, ni des drogues illicites, mais toutes psychoactives et qui est

proposé notamment aux services médicaux d'urgence pour une aide au diagnostic, et éventuellement aux services de police et de gendarmerie. Les substances testées sont : morphine, methadone, cocaïne, amphétamine, metamphétamine, antidépresseurs tricycliques, benzodiazépines, tetrahydrocannabinol, MDMA et barbituriques. Il était annoncé que les résultats ne seraient communiqués qu'au pilote concerné, et à l'entraîneur. Tout le groupe a facilement pu être testé rapidement en 1 heure 30 environ. Comme tous les candidats se connaissaient et qu'il s'agissait de prévention, aucune action de vérification des donneurs d'échantillons n'a été mise en place.

Chaque pilote testé a répondu à un questionnaire simple de 4 questions destinées à évaluer l'acceptabilité, l'impact et la pertinence du test. Les questions posées sont les suivantes :

1 – Comment acceptez-vous d'être soumis au test ainsi présenté et ainsi réalisé ?

Réponses de 1 à 5 (1 : Inacceptable je m'y sou mets sous la contrainte. 5 : Tout à fait acceptable.)

2 – Compte tenu de la connaissance que vous avez du problème du dopage dans notre activité et de ses conséquences potentielles, pensez-vous que ce test est justifié ? Réponses de 1 à 5 (1 : sans fondement. 5 : totalement justifié.)

3 – A priori, pensez-vous que cette action sera efficace ? Réponses de 1 à 5 (1 : inefficace. 5 : très efficace)

4 – pensez-vous que la pratique de tels tests est suffisante ou qu'il faudrait une action plus forte ? Réponses de 1 à 5 (1 : Tout à fait insuffisant. 5 : Tout à fait suffisant)

3. Résultats du questionnaire et du test :

	Question 1	Question 2	Question 3	Question 4
Nb de réponses 1	0	0	0	0
Nb de réponses 2	1	0	2	4
Nb de réponses 3	2	2	3	2
Nb de réponses 4	1	3	6	2
Nb de réponses 5	13	12	6	9

En somme, il y a eu une très bonne acceptation du test qui apparaît largement justifié. Cependant quelques réserves sur l'efficacité du test et un souhait modéré d'actions complémentaires.

Les résultats du test lui-même font apparaître une positivité au cannabis chez un pilote qui avait stoppé sa consommation depuis un délai insuffisant de 2 semaines ; une positivité aux benzodiazépines (substance non interdite). A noter trois résultats douteux (bande très atténuée) pour la morphine : il s'agit probablement de faux positifs, s'agissant de personnes qui ne consomment aucun opiacé, y compris les dérivés utilisés comme antalgiques ou antitussifs. La température ambiante (supérieure à 30°C) au Brésil peut-elle perturber cette valeur ?

4. Conséquences et perspectives :

Le résultat positif de la présente recherche urinaire n'appelle aucune sanction. Il avait en effet été décidé que, sauf pour les championnats FAI, la saison 2006 serait l'année expérimentale pour cette action de prévention.

Notre position cette année est de sensibiliser, de prévenir, d'aider et de diriger vers des structures adaptées le cas échéant. Le pilote concerné en tirera les enseignements pour les compétitions futures avec la présence et l'aide renforcée de l'équipe médicale et de l'entraîneur.

Durant cette année 2006 auront lieu du 1^{er} au 14 juillet les championnats d'Europe à Morzine. A l'occasion de cette compétition, la FFVL souhaite privilégier au maximum les chances de résultats de la sélection nationale. Les pilotes savent que s'ils sont retenus, ils auront à se soumettre à un test identique dès la publication de la liste de sélection, puis peu de temps avant le championnat. Ces nouveaux tests devront être négatifs sous peine d'exclusion de la liste. Le déroulement du test préliminaire au Brésil nous conduit à penser que ce projet est accepté et positivement considéré par les pilotes.

Au cours de cette année, seront organisés éventuellement un autre test, ainsi que des réunions d'information et de conseil auprès des pilotes, principalement pendant les compétitions, de façon à poursuivre cette action et en évaluer l'impact dans la durée. **Ce travail doit nous permettre de finaliser pour les saisons à venir une procédure systématique à étendre, si elle est validée, aux autres disciplines du vol libre.**

Nous souhaitons mettre en place avec les fabricant de tests un partenariat durable pour aider à la conception d'un outil d'aide diagnostique spécifique aux sports de compétition autres que le vol libre y compris ceux dont la « tradition » cultive l'utilisation de substances pour améliorer la performance .

5. Conclusion :

Cette expérience unique en son genre est une réponse possible dans le cadre de la lutte antidopage et elle est facilement applicable à toutes les fédérations sportives petites ou grandes. Outre son objectif premier antidopage, elle renforce la cohésion du groupe et implique tous les membres des équipes dans la gestion de l'antidopage, y compris un soutien collectif en cas de positivité pour aider à l'arrêt.

Prévention, conseil et aide, telle a été l'attitude de la COMED de la FFVL dans le cadre de cette expérience de sensibilisation et de prévention de lutte contre le dopage.

On pourrait ajouter à ces mots-clés le souhait de tous les Sportifs de Hauts Niveaux de présenter notre activité avec une image de transparence, sans tabou ni réserve ou idées reçues.

La Commission Médicale Fédérale Nationale

Remerciement à Mr **Thomas LAMY Ph.D, President & CEO ALL.DIAG S.A.FRANCE** pour son aide opérationnelle.

Bibliographie:

- 1- Orientation de la politique ministérielle en 2005 relative à la politique de contrôle antidopage instruction 05-033JS
- 2- Dispositions internationales relatives aux sanctions disciplinaires, courrier du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Bureau de la protection des sportifs et du public, 2005, n°515